A PROPOS D'AGRICULTURE

L'élevage de la vache canadienne—Les marques d'une bonne vache.—L'achat des graines de semence.—Un préjugé—Soins à donner aux agneaux nouveau-nés—Singulier moyen de nourrir les poules à bon marché.

Règle générale, nos cultivateurs ne portent pas assez d'attention à l'élevage de leurs vaches laitières. Ils n'ont aucune idée arrêtée sur ce point. Ils ne font pas de distinction entre un veau sortant d'une bonne race et celui provenant d'une mauvaise. Ils considèrent que tous les reproducteurs sont bons, pourvu que les vaches vêlent ; cependant le choix d'un bon reproducteur est de la plus haute importance : si ce dernier sort d'une bonne race, ses rejetons auront une certaine valeur, s'il est vicieux, d'une mauvaise race, ses descendants seront de pauvres sujets et hériteront de ses défauts. Ces vérités sont très élémentaires, cependant elles ne sont pas assez comprises.

Le manque de soin, la mauvaise nourriture influent énormement sur les qualités des animaux de la ferme, des vaches particulièrement. Que peut-on prétendre en effet de vaches que, durant l'hiver, l'on nourrit juste assez pour empêcher de mourir ; de veaux qui n'ont été élevés qu'à l'eau claire pour ainsi dire ?

J'entrai un jour chez un cultivateur très économe mais routinier. Le sujet de la conversation sur le soin à donner aux vaches. Mon homme me rit au nez quand je lui dis qu'il perdait tous les ans une somme considérable, qu'il pourrait doubler, tripler les revenus de sa laiterie, s'il portait plus d'attention à son troupeau, sur dix vaches qu'il avait, sept étaient de mauvaises laitières. Il ne parut pas me croire quand je l'assurai que s'il choisissait des reproducteurs sortant de bonnes vaches laitières pour accoupler ses meilleures vaches, il obtiendrait en quelques années des résultats magnifiques. Il se fâcha et je faillis être mis à la porte, quand je lui dis qu'avec ce système de sélection et les soins nécessaires, les vaches *jerseys* par exemple donnent une moyenne de trois et cinq cents livres de beurre par année. Il se crut insulté, et il me dit qu'il était bien trop respectable pour que je lui contasse de pareilles *menteries*. Ce ne fut qu'à force de diplomatie que je puis me tirer de ce mauvais pas. Quand je lui eus dit que j'avais lu ces choses, il se calma tout-à-fait et dit : " Oh ! les gens qui font les livres et les gazettes sont souvent payés bien cher pour mentir ;" et mon cultivateur crut et croit plus que jamais que j'ai voulu le *blaguer*.

Ce cultivateur est-il le seul qui pense ainsi dans notre province de Québec ? Hélas ! non, ceux qui ont à peu près la même idée sur ce point se comptent peut être par milliers.

***

Dans tous les cas, amis cultivateurs qui me lisez, il est plus temps que jamais de sortir de la routine à ce propos.

Sans discuter la valeur des vaches laitières en renom comme les *jerseys*, les *ayrshires*, etc., il me semble que notre race de vache canadienne, par une bonne sélection, par des soins judicieux serait aussi bonne que n'importe laquelle de ces races. La vache canadienne, neuf fois sur dix, est mal hivernée, mal nourrie et malgré tout elle donne des résultats étonnants.

N'élevez que des sujets provenant des meilleures vaches de votre troupeau qui auront été accomplies avec des reproducteurs sortant de bonnes vaches laitières, vous aurez en peu d'années un troupeau de vaches de première qualité. Comme l'entretien d'une mauvaise vache est aussi dispendieux que celui d'une bonne, vous pourrez doubler, tripler les produits de votre laiterie avec les mêmes dépenses que vous faisiez lorsque vous aviez un troupeau de vaches médiocres.

***

Voici les caractères distinctifs de la vache laitière, d'après M. D. Hoard, du Wisconsin, E.-U., spécialiste des plus distingués sur ces matières.

Le tempérament nerveux doit prédominer chez la bonne vache laitière. Elle doit manger et boire abondamment ; elle doit être capable de consommer de 80 à 100 lbs. d'herbe par jour et d'absorber de 50 à 120 lbs. de liquide. Elle doit avoir les narines très développées, le museau large, les machoires fortes, pleines, musculeuses, la tête sèche, oiseuse et jolie, les oreilles minces, l'œil doux et proéminent. Le crâne doit être très développé, ce qui est un signe de docilité et d'intelligence. Le joint qui unit l'épine dorsale au cerveau doit être fort, les épaules pointues, l'épine dorsale forte, les côtes plutôt droites que recourbées. Le dos droit n'est pas un signe d'une grande importance. L'arc pelvien doit être élevé, les trayons gros, pleins et se projetant en avant. Les veines lactifères doivent être grosses ; quelques-uns cependant elles sont tellement déprimées qu'elles paraissent petites à l'extérieur. L'écusson ne signifie rien ou à peu près rien. Le développement ombilical doit être considérable, la peau jaune. Les oreilles et le bout de la queue n'ont rien à faire avec la quantité du lait ; mais ils peuvent indiquer jusqu'à un certain point la qualité et la couleur du beurre.

Le cultivateur qui comprend bien son intérêt doit faire bien attention lorsqu'il achète des graines de semence. Il doit se défier à propos du grand marché, il ne doit point acheter au hasard et sans connaître la provenance des graines qu'il achète. Beaucoup de cultivateurs ont vu leurs fermes se couvrir de toutes espèces de mauvaises herbes pour ne pas avoir suivi ce conseil. Il ne faut pas non plus être trop crédule à propos de réclames pompeuses que font certains marchands pour écouler des graines qui souvent n'ont aucune valeur.

La différence entre de bonnes graines de semence et de mauvaises est la différence qui existe entre une belle et bonne récolte et une mauvaise. Cette différence à l'automne peut représenter quelquefois une somme considérable.

***

Il y a un préjugé assez répandu parmi nos cultivateurs à propos de certaines maladies chez les porcs caractarisées par les dents noires. On croit que dans ce cas, le meilleur remède est de briser les dents du porcs. Ce traitement cruel n'est d'aucune utilité ; car les *dents noires* ne sont pas du tout une maladie. Elles indiquent tout simplement des désordres intérieurs chez les porcs, causés par une nourriture malsaine, acide. Ce qu'il y a de mieux à faire dans cette occasion, c'est de tenir les porcs dans un état de grande propreté et de les nourrir avec des aliments appétissants et sains qui n'ont point sûri.

***

Les cultivateurs qui attendant des agneaux de ce temps-ci doivent être sur le *qui-vive*. Ils doivent tenir leur fanal toujours prêt, visiter les brebis une fois ou deux durant la nuit. S'ils trouvent des agneaux nouveau-nés presque morts, transis par le froid, ils doivent leur donner immédiatement un bain chaud et les envelopper dans des flanelles chaudes. Les agneaux traités ainsi reprennent vigueur immédiatement.

Qui l'aurait cru ? On peut, paraît-il, nourrir les poules au foin. J'en trouve la recette que je copie d'un journal américain :

"Prenez du trèfle, hachez-le aussi menu que possible, échaudez-le et mélangez le tout avec un peu de fleur de blé-d'inde. Les volailles dévorent avidement cette nourriture."

Ce qui est certain, c'est que cette nourriture, outre la qualité d'être à très bon marché, contient à peu près ce qui est nécessaire à la formation de l'œuf, en particulier de la chaux et de l'azote.

PARLEMENT FÉDÉRAL

LE SÉNAT

SÉANCE D'HIER

Cette après-midi, au sénat, des requêtes ont été déposées de la part des Compagnies suivantes, demandant à être constituées légalement : Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Morrisburg et New-York ; compagnie du pont de Detroit ; compagnie de l'hotel Collingwood ; compagnie du chemin de colonisation des agriculteurs de York ; compagnie du chemin de fer de Port-Arthur, Duluth et Occidentale ; compagnie Bronson and Western Lumber Co.

Une requête est déposée de la part de la compagnie du chemin de fer Le Grand-Tronc, demandant l'autorisation de repartir autrement son capital actions et de construire un embranchement de Glencoe à Sarnia.

L'honorable M. SCHULTZ donne avis qu'il interpellera le gouvernement pour savoir si c'est l'intention de ce dernier d'établir une ferme expérimentale au Manitoba cette année.

L'honorable M. OGILVIE propose, appuyé par l'honorable M. BELLEROSE, qu'après la séance du jour, cette chambre s'ajourne à mardi, le 20 courant, à huit heures et demie du soir.

L'honorable M. Ogilvee dit qu'il s'en rapporte à la décision de la chambre. Pourquoi, ajoute-t-il, a suzgéré que le sénat ajourne ses travaux jusqu'au mois d'avril.

L'honorable M. ABBOTT fait observer que cette motion offre des inconvénients et qu'il aurait mieux valu attendre à la fin du mois pour proposer cet ajournement.

Toutefois, dit-il, nous pourrions, je crois, ajourner nos travaux mardi en huit sans que l'expédition des affaires en souffre.

L'honorable M. DICKEY désapprouve ces ajournements ; dans tous les cas, semblable proposition devrait venir du gouvernement.

L'honorable M. ABBOTT dit que ce n'est pas le gouvernement qui demande l'ajournement. Il suggère que le Sénat s'ajourne au 13 et non au 20 courant.

L'honorable M. OGILVIE dit qu'il a choisi la date du 20 mars par considération pour ses collègues des provinces maritimes.

Il accepte volontiers l'amendement de l'honorable M. Abbott et propose, en conséquence, que le Sénat ajourne ses travaux d'aujourd'hui au 13 courant.

La proposition est adoptée.

L'honorable M. ODELL appelle l'attention du gouvernement sur le fait que les voyageurs qui étaient partis d'Halifax pour Montréal par le chemin de fer Intercolonial, le 27 février, furent forcés, à la Rivière du Loup, par le conducteur du train, de descendre du wagon Pullman, pour continuer leur voyage dans un wagon de première classe ordinaire. Il n'était, cependant, arrivé aucun accident et la voie était libre.

L'honorable M. ABBOTT regrette beaucoup que son honorable collègue ait été exposé à cet inconvénient, mais il faut remarquer que des inconvénients de ce genre sont inévitables sur les lignes de chemin de fer. Il explique qu'un accident était arrivé à la Pointe Lévis, au wagon Pullman allant à Halifax et qu'il fallut nécessairement le remplacer par celui qui venait de ce dernier endroit. C'est à cela qu'il attribue le fait que l'on vient de signaler.

La séance est levée à six heures.

CHAMBRE DES COMMUNES

SÉANCE D'HIER

La séance est ouverte à 3 heures.

Plusieurs requêtes sont présentées.

M. WOOD (Brockville) dépose le deuxième rapport du comité des ordres permanents.

Sur sa proposition, le délai pour recevoir les requêtes concernant les bills privés est prolongé au 24 mars et le délai pour recevoir les bills privés, au 29 mars.

M. DESJARDINS, président du comité des débats parlementaires, propose, appuyé par M. SCRIVER, que le premier rapport de ce comité soit adopté.

Il explique que le rapport est divisé en trois parties. 1o Il recommande la nomination de M. T. P. Owens, comme sténographe du *Hansard*, en remplacement de feu M. Eyvel.

M. Owens a été recommandé auprès du comité comme étant un sténographe des plus habiles et le comité a été unanime à le choisir comme le successeur de M. Eyvel.

La seconde partie du rapport suggère qu'une somme équivalant aux appointements que M. Eyvel aurait touchés pour deux mois de travail soit payée à la famille de ce dernier, et la fin du rapport a trait à l'impression des débats parlementaires à l'entreprise. C'est la dernière année que l'impression des débats sera donnée à l'entreprise, car l'année prochaine ces travaux seront exécutés par l'imprimerie du gouvernement.

M. WALLACE dit que l'on devrait donner $1,000 à la famille de M. Eyvel, au lieu de la somme mentionnée dans le rapport du comité.

Il fait remarquer que M. Eyvel était un employé modèle et que c'est en revenant de son travail qu'il a été attaqué et blessé mortellement par des voleurs, à Toronto.

Il espère donc que sa proposition sera bien accueillie.

M. LISTER parle en termes flatteurs de M. Eyvel et dit que l'on doit, par reconnaissance pour ses services, venir en aide à sa famille.

M. DAVIN, comme membre du comité, accueille favorablement la proposition de voter la somme de $1000 en faveur de la famille de M. Eyvel et fait l'éloge de ce dernier.

M. SCRIVER parle dans le même sens.

Sir Hector LANGEVIN, dit que voyant que la chambre est unanime sur ce point, il est convaincu que le gouvernement viendra en aide à la famille de M. Eyvel.

Il propose que le rapport soit adopté, à l'exception de la deuxième partie, qui entrera dans les estimations supplémentaires.

M. DESJARDINS approuve cette proposition.

La nomination de M. Owens est confirmée à l'unanimité et la chambre laisse au gouvernement de déterminer quelle somme sera accordée à la famille de M. Eyvel.

M. JAMIESON dépose un bill pour modifier la loi Scott.

Il explique les dispositions de ce projet de loi, qui est présenté à la demande de la Ligue de Tempérance du Canada.

Cette loi s'appliquera à la Colombie-Anglaise. Il faudra que la loi Scott ait été en vigueur pendant deux ans et dix mois dans un comté avant que l'on puisse proposer de soustraire ce comté à son opération.

Les pharmaciens devront soumettre au percepteur du revenu de l'Intérieur un rapport indiquant la quantité de boisson qu'ils auront vendue ; les magistrats de police auront le pouvoir d'émettre des mandats de recherche lorsque la poursuite sera intentée par un agent du gouvernement provincial ou au fonctionnaire public, qui, dans ces cas, touchera le montant de l'amende imposée ; dans les autres cas, moitié de l'amende sera payée au poursuivant et l'autre moitié au gouvernement.

M. BERNIER demande si le gouvernement a l'intention de fournir aux juges de paix une collection des lois criminelles, tel que promis par le Secrétaire d'Etat ?

L'honorable M. CHAPLEAU répond que l'on fournit aux juges de paix un sommaire des lois criminelles, contenant tous les renseignements dont ils ont besoin, et qui leur est plus utile que ne le serait le texte même de ces lois.

M. BARRON demande si le gouvernement a l'intention de payer à madame Gowanlock, dont le mari a été tué par les Sauvages, lors de l'insurrection du Nord-Ouest, une indemnité du même chiffre que celle accordée à madame Delaney ?

L'honorable M. WHITE répond que M. Gowanlock n'était pas au service de l'administration des affaires des Sauvages, tandis que M. Delaney se trouvait au nombre des employés de ce département. C'est pour ce motif qu'une indemnité a été accordée à la femme de ce dernier.

Madame Gowanlock a reçu $907 pour l'indemniser des pertes qu'elle a éprouvées et une somme de $4,322 a été payée à la maison de commerce dont son mari faisait partie. Madame Gowanlock a touché la moitié de cette somme.

M. WELDON demande quelle est la somme qui a été portée au compte du capital du chemin de fer Intercolonial pendant les quatre dernières années ?

L'honorable M. POPE répond que cette somme s'élève à $3,924,632.83.

M. DENISON demande si c'est l'intention du gouvernement d'astreindre la compagnie du chemin de fer Le Grand-Tronc à se conformer à l'arrêté du Conseil Privé, en date du mois de novembre, ordonnant à cette compagnie de placer des barrières aux traverses des rues York et Simcoe, à Toronto ?

L'honorable M. POPE est sous l'impression que la compagnie s'est conformée à cet ordre ; il s'en assurera.

Le directeur général des postes reprend le débat sur la motion de M. Davies relativement au service des malles entre la terre ferme et l'Ile du Prince Edouard.

Le service des malles dans cette province, dit-il, coûte $5,672.82 et le gouvernement a accordé une subvention de $6,000 à une ligne de chemin de fer pour transporter les malles de Pictou à Shediac. Les dépenses du *Northern Light* et du *Neptune* s'élèvent à $33,000 et une subvention de $3,000 a été accordée à une autre ligne de chemin de fer.

Les dépenses pour le transport des malles de la terre ferme à l'Ile du Prince-Edouard sont considérable et si le gouvernement peut les réduire, sans trop d'inconvénients pour les habitants de cette province, il agira sagement, attendu que cette réduction contribuerait à améliorer le service postal dans d'autres parties du pays. Ce n'est pas au commencement de l'hiver qu'il est important d'avoir un service rapide, mais plus tard, et alors on rencontre moins d'obstacles à surmonter.

M. McINTYRE loue le gouvernement d'avoir fait construire le chemin de fer du cap Traverse, ce qui ne l'empêche pas, cependant, de se plaindre du service des malles.

MM. Welsh et Perry parlent dans le même sens.

M. DAVIES parle de nouveau et, au cours de ses remarques, soutient que le gouvernement retire un revenu plus considérable de l'Ile du Prince Edouard que de la province d'Ontario.

Le directeur général des postes, en réponse au député de Queen, nie qu'il ait donné à entendre, comme ce dernier le prétend, qu'il n'était pas opportun d'avoir recours à des trains spéciaux pour le transport des malles. D'après les faits exposés par les députés de l'Ile du Prince Edouard je crois qu'il vaut mieux maintenir les communications entre l'île et la terre ferme et se servir de trains spéciaux lorsque cela sera nécessaire.

La motion est adoptée.

M. TAYLOR propose, appuyé par M. SPROULE, que la Chambre se ferme en comité général, pour discuter la proposition suivante :

Qu'il est opportun de présenter un bill pour réglementer la fabrication et la vente des saindoux artificiels.

Tous deux soutiennent que, dans l'intérêt du public, il est important que cet article soit soumis à l'inspection avant d'être offert en vente.

La motion est adoptée, puis la séance est levée.

PROVINCE DE QUÉBEC

SOREL—Les courses ont attiré un grand nombre détrangers en cette ville. Tous les jours il a regné une grande animation.

—Le Conseil décidera probablement cette semaine la question des licences.

MAGOG—Il y a eu lundi huit jours, l'huissier Bullard a fait une descente chez un nommé Lepine, qui tient ici une salle de billards. Il était muni de deux brefs de sommation et d'un mandat de recherche pour contravention à la loi Scott. Il a trouvé chez son homme 49 bouteilles de wisky, 39 douzaines de bouteilles à biere, vides, etc. Le tout a été saisi. Le proces a eu lieu devant le magistrat de district, jeudi dernier.

—On vient d'envoyer à Québec des requêtes demandant la nomination de nouveaux commissaires pour la decision des petites causes et aussi de nouveaux juges de paix.

SAINT-HYACINTHE—M. l'abbé E. Blanchard curé de Malone N. Y. était en cette ville lundi dernier. Il est venu assister à l'inhumation de son frere Alphonse Blanchard.

Plus de quarante chevaux ont été achetés samedi dernier en cette ville. Il y avait beaucoup de commerçants étrangers et les prix payés étaient assez elevés.

—Le Révd. Pere Plessis, de l'Ordre de Saint Dominique, est revenu de l'Hôtel-Dieu de Montréal après quelques semaines de repos. Le Révérend pere est quelque peu retabli de la maladie qui l'a conduit à ce repos forcé, il est néanmoins encore fatigué de ses nombreux travaux passés.

LEVIS—Un jeune homme du nom de Dumont, employé sur le chemin de fer Intercolonial, devait se marier dans les jours gras avec une jeune fille de Saint-Gervais.

La grande demande avait été faite, et les bancs publiés ; enfin tout était prêt pour la noce. Le lundi gras au matin, le marie arrive chez sa fiancée et l'invite à se rendre à l'église. Mais celle-ci a changé d'idee durant la nuit, elle prétexte une maladie et refuse d'aller à l'église. Le jeune homme est obligé de s'en retourner seul. Mais le mercredi des Cendres il apprend que sa fiancée est mariée du mardi gras avec un autre.

Le jeune homme a intenté une poursuite pour $1,000.

—Dimanche, deux hurons de la tribu de la Jeune Lorette, étant allés à la chasse, l'un d'eux, Alfred Groslouis, a reçu dans la jambe sept ou huit grains de plomb provenant de la décharge du fusil de son compagnon, Antoine Picard.

—Seize actions pour un motant total de $7,000 ont été portées devant la cour superieure durant de semaine finissant le 25 février ; pendant la même période, la cour de circuit a été saisie de 89 actions pour une somme totale de $800.

—En lisant le dernier rapport de la milice, on remarque parmi les batteries qui ont mérité les meilleures notes, la Batterie No 1 de Levis, commandée par le capt. J. E. Martineau. L'exercice de la carabine, la marche, les réponses aux questions ont reçu une mention spéciale. Le capt. Martineau a droit d'être fier de sa batterie. La Batterie No 2 du Capt Vien a aussi obtenu une bonne mention.

AU TEMISKAMING

— PAR —

JOSEPH TASSÉ

Brochure de 20 pages in-8o

10 cts L'EXEMPLAIRE

En vente au Bureau du CANADA

Fonderie de Hull

Le sous-igné vient de faire l'acquisition de la fonderie de Hull et est maintenant préparé à exécuter toutes sortes d'ouvrages dans la ligne de fonderie, pièces légères ou pesantes de toutes dimensions, au plus bas prix.

M. Lawson est un homme pratique qui a eu plusieurs années d'expérience, et garantira tous les ouvrages faits à son établissement.

T. LAWSON

Rue Brewery, Hull, Rue George, Ottawa.

CARTES PROFESSIONELLES

Macdougall, Macdougall & Belcourt

AVOCATS, PROCUREURS, ETC.,

Ontario et Quebec

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA

HON. W. MACDOUGALL, N. A. BELCOURT, LL.M. FRANK M. MACDOUGALL.

O'Gara & Remon

AVOCATS, SOLLICITEURS, NOTAIRES, ETC.

Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont

PRES DE L'HOTEL RUSSELL

MARTIN O'GARA, C. R. E. P. REMON

McIntyre, Lewis & Code

Avocats, Solliciteurs et Notaires

Attention toute spéciale donnée aux affaires commerciales.

Bureau : Au-dessus de la Banque des Marchands, Ottawa.

Argent à prêter sur propriétés foncières.

A. F. McINTYRE, Solliciteur de la Banque de Montreal.

J. TRAVERS LEWIS, Solliciteur de la Banque Union.

R. G. CODE. 28-1-88

GEO. McLAURIN, L. L. B.

AVOCAT, Etc.

Bureau : 19 rue Elgin, Ottawa.

J. P. FISHER

AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC.

Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics.

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA, ONT.

McVeity & Henderson

AVOCATS, SOLLICITEURS, ETC.

Agents pour la Cour Suprême et les Départements Publics.

Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

TAYLOR McVEITY. GEO. F. HENDERSON.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY

AVOCATS, SOLLICITEURS

Agents pour la Cour Suprême et le Parlement.

Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.

McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER

J. J. GODFREY

W. J. CODE

Avocat, Solliciteur, Etc.

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA, ONT.

— ARGENT A PRETER —

Bradley & Snow

AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC.

R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.

Argent à prêter à 6% avec privilège de rembourser en aucun temps.

GUNDRY & POWELL

Avocats, Solliciteurs, Etc.

AGENTS POUR LA COUR SUPREME ET LES DEPARTEMENTS

Bureau : 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russel

Arthur W. Gundry F. C. Powell.

HODGINS, KIDD & RUTHERFORD

Avocats, Solliciteurs, Notaires, etc.

Agents pour la Cour Suprême, le Parlement, les Départements Publics, etc.

— ARGENT A PRETER —

Bureaux : Scottish Ontario Chambers, Ottawa ; Kemptville, Ontario.

JOHN HODGINS GEO. E. KIDD

ALEX. C. RUTHERFORD

AGENCE D'INFORMATION DES MARCHANDS DETAILLEURS

LINDEN & COLE

Comptables, Collecteurs et Agents Mercantiles

No 40½ RUE ELGIN, OTTAWA

Loyers et dettes collectés, livres ajustés et audités.

B. LINDEN. W. A. COLE

Docteur NOLIN

CHIRURGIEN DENTISTE

Coin des rues Sussex et Rideau

OTTAWA

Heures de Bureau : - - - De 9 a.m. à 5 p.m.

Dr FISSIAULT

— DENTISTE —

25 RUE SPARKS

Extraction des dents à l'aide du gaz. Heures de bureau, de 9 à 5 heures.

GEORGE COX

LITOGRAPHE, GRAVEUR, CLICHEUR ET MEDAILLEUR

35 RUE METCALFE,

OTTA A, ONTARIO

CHS. DESJARDINS

AGENT D'ASSURANCE ET COURTIER

Hotel Russell, No 26 rue Sparks

—OTTAWA—

Représente la CITIZEN, départements du Feu, la Vie et des Accidents ; aussi agent pour plusieurs Compagnies Anglaises de premiere classe.

Capitaux réunis : - - - $40,000,000

Marchand de Boyaux à incendies et toutes especes de marchandises en caoutchouc, commandées reçoivent une attention immédiate.

☞ M. Desjardins donne une attention toute spéciale aux affaires d'assurance

LAURENT DUHAMEL

ETAL D.— MARCHE BY.

Assortiment complet des meilleures viandes du marché d'Ottawa. En gros et en detail : mouton, porc, saucisses, etc. Comme par le passé, M. Duhamel se fera un devoir de satisfaire les pratiques qui voudront bien l'honorer de leur bienveillant patronage. 1 12 87-88

W. E. BROWN

MANUFACTURIER ET MARCHAND

— DE —

CHAUSSURES EN GROS !

A transporté son établissement au

No 61, RUE RIDEAU

19 11 87-88 (Porte voisine de M. Wall, épicier

Isidore Despatie

PLATRIER

141—RUE KING—141

OTTAWA 23 11 87-87

Pour MESSIEURS SEULEMENT

A LOUER

De confortables chambres meublées, à l'Hôtel INTERNATIONALE, 12 et 14 rue George, avec connexion au restaurant.

J. W. LANCTOT, Propriétaire

9 11 87-8

CHEMIN DE FER

"CANADA ATLANTIC"

LA VOIE LA PLUS COURTE

ENTRE

Montreal et Ottawa

ET

OTTAWA A BOSTON ET NEW-YORK, ET TOUS LES POINTS A L'EST ET AU SUD

Les convois partiront de la gare de la rue Elg comme suit :

TRAIN EXPRESS DE MONTREAL

8.00 A.M. TRAIN EXPRESS se raccordant avec l'Express du Grand Tronc à Coteau pour l'Ouest et à Montréal avec les trains du Grand Tronc pour l'Est et le Sud-Est, arrivant là à 11.30 a. m.

4.50 P.M. TRAIN RAPIDE avec salle à diner, arrivant à Montreal à 8.20 p. m., se raccordant avec les trains du Vermont Central et du Grand Tronc pour l'Est.

Les convois arriveront à 12.30 p.m. et 8.10 p.m. de l'Est, se raccordant à la gare Bonaventure, Montreal, avec les trains de l'Est et du Sud.

Char Palais Pullman sur les trains de Montréal.

Un train quittera la gare du chemin Richmond à 7.45 a.m. et 4.35 p.m. se raccordant avec les trains Express de Montréal.

EXPRESS DE BOSTON ET NEW-YORK VIA ROUSE'S POINT

1.20 P.M. Quittera Ottawa, gare de la rue Elgin, arrivant à Rouse's Point à 5.40 p. m. et se raccordant à cet endroit avec les trains du Vermont Central et Delaware et Hudson, pour l'Est et le Sud, arrivant à Boston à 7.49 et à New-York à 7.00 le lendemain matin.

Des chars dortoirs Pullman sont attachés aux trains entre Ottawa et Boston. Les passagers d'Ottawa pour New-York prendront les Pullman à Saint-Albans ou à Rouse's Point.

Les billets, les lits et tout autre renseignement peuvent être obtenus au bureau des billets de la cité ou aux stations.

E. J. CHAMBERLIN, Surintendant Génér

PERCY R. TODD Agent général des Passagers.

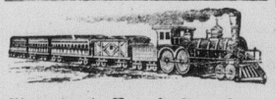

Chemin de Fer du Pacifique

TABLE HORAIRE

Les convois quittent la gare UNION suit :—

4.30 A. M. 8.25 " 4.30 P. M. — Pour MONTREAL TROIS RIVIERES, QUEBEC, SAINT-JEAN, HALIFAX et tous les points à l'Est.

11.30 A. M. 11.00 P. M. — Pour KINGSTON, PETERBORO, TORONTO, DETROIT, BUFFALO, BAY CITY, CHICAGO et tous les autres points à l'Est.

3.30 P. M. 12.01 MINUIT — Express local pour ALMONTE, BUCKINGHAM, ARNPRIOR, RENFREW PEMBROKE, CHALK RIVER et autres.

12.01 MINUIT — Pour PORT ARTHUR, WINNIPEG, VICTORIA, VANCOUVER, et tous les points sur la côte nord-ouest du Pacifique.

7.00 A. M. 3.15 P. M. — Pour PRESCOTT, NEW YORK et tous les points dans l'Etat de New-York.

Billets d'entier parcours, tables horaires, cartes et tout autre renseignement peuvent être obtenus au bureau des billets de la Cité No 42 rue Sparks.

J. F. PARKER, Agent des Billets et des Passagers de la Cité.

D. McNICOLL, Agent général des Passagers.

LUCIUS TURTLE, Gérant des Passagers.

Chemin de fer Intercolonial

Route de la Malle Royale, des Passagers et du Fret entre le Canada et la Grande-Bretagne, et route directe entre l'Ouest et tous les points du bas du Saint-Laurent et de la baie des Chaleurs, aussi le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Ile du Prince Edouard, le Cap-Breton et Terre-neuve.

Des nouveaux et élégants chars palais grées de buffet et chars-dortoirs font partie de chaque train-express.

Les passagers qui s'en vont en Angleterre ou sur le continent européen, en partant de Montréal par le train du soir le jeudi, peuvent prendre le paquebot de la malle chaque Samedi avant-midi à Halifax.

Les expéditeurs de grains et de marchandises trouveront au port d'Halifax des élévateurs de première classe, des maisons d'entrepôt et toutes les commodités désirables pour l'embarquement de leurs effets.

Depuis des années, l'expérience a démontré que l'Intercolonial et les lignes de paquebots qui font le service entre Halifax et Londres, Liverpool et Glasgow, aller et retour, constituent la voie la plus rapide entre le Canada et l'Angleterre pour le transport du fret.

Toutes informations relatives aux taux de transport de fret et de passagers peuvent être obtenues en s'adressant à

E. KING, agent de billets, 27, rue Sparks, Ottawa.

ROBERT B. MOODIE, agent pour les passagers et le fret de l'Ouest, 93 édifice Rossin, rue York, Toronto.

D. POTTINGER, Surintendant Général.

Bureau du Chemin de Fer, Moncton, N. B., 22 Nov. 1887. la

PELLETERIES, FOURRURES

L'assortiment le plus considérable de pelleteries et de fourrures dans Ottawa est au grand magasin

114 RUE RIDEAU

On y trouvera des pelleteries et fourrures de toutes especes, telles que capots et manteaux en seal, mouton de Perse, mouton de Russie, Rokera, opposum noir, chat sauvage, Astrakan, chien de mer, loup de Siberie, etc. etc. Nos prix sont les plus modérés parce que toutes nos pelleteries nous viennent directement d'Europe, et pour cette raison nous pouvons faire de grandes réductions.

☞ Traines sauvages et souliers mous à très bas prix.

J. COTE

114—RUE RIDEAU—114

Fourrures teintes et réparées.

HENRY WATTERS

CHIMISTE ET PHARMACIEN

Coin des rues Sparks et Bank.

LOTERIE NATIONALE DE COLONISATION

Sous le patronage de M. le curé A. Labelle

Au profit de l'Œuvre des Sociétés Diocésaines de Colonisation de la province de Québec. Fondée en Juin 1884, sous l'autorité de l'Acte de Québec, 32 Vict., chap. 36.

LE DIXIEME TIRAGE MENSUEL AURA LIEU LE

Classe D. MERCREDI, 21 MARS 1888, A 2 HEURES P.M.

Valeur des Lots, - - - $60,000

1ère SERIE { Valeur des Lots, - - - - $50,000 / Gros Lot : Un immeuble de - 5,000 } $1.00 le Billet

2me SERIE { Valeur des Lots, - - - - $10,000 / Gros Lot : Un immeuble de - 1,000 } 25 cts le Billet

Il est offert au porteur de tout numéro gagnant de lui payer en especes le montant de son lot, moins une commission de dix pour cent.

Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité, à moins d'une autorisation spéciale des gagnants.

DEMANDE DE BILLETS

à M. E. LEFEBVRE, Montréal, Canada.

M. Lefebvre voudra bien expédier à l'adresse ci-dessous,

billets de 1re série à $1.00,

billets de 2me série à 25 cts.

La somme de $ est ci-jointe.

ADRESSE

Nom No.

Rue

ou Boîte du Bureau de Poste No.

Localité

REMARQUE—Pour vous servir de cette formule de Demande de Billets, enlevez-la et mettez-la avec l'argent dans une enveloppe adressée à S. E. Lefebvre, 19 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

Manufacture de Voitures

— ROYAL —

SOLOMON LEVEILLE, PROP.

Je désire informer le public que je viens de faire l'acquisition du poste d'affaires de S. D. THOMPSON, dans la branche de carrosserie, plus spécialement voitures legères, Sulkeys, etc. Etant arrivant de Chicago et des autres villes américaines où j'ai puisé de grandes connaissances dans mon état, je suis en mesure de garantir entière satisfaction. Mes ouvriers sont tous des plus habiles et travaillent sous ma direction ; les matériaux employés sont aussi les meilleurs que l'on puisse se procurer et mes prix très bas.

Attention spéciale et prompte à toutes commandes, tel est le système que je mets en pratique dans toutes les branches de réparations.

56 RUE DALY - - 19 ET 21 RUE STEWART

☞ AVIS ! Le meilleur endroit à Ottawa pour acheter des Patins et autres articles en fait de quincailleries et ferronneries, c'est PATINS !

Chez Thos. Birkett, 115 rue Rideau

P. S.—1,000 paires de Patins de tous prix et de toutes les grandeurs ; 1,000 Clochettes pour sleigh. Venez et voyez par vous-mêmes. 21 11 87-1

COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE

E. B. EDDY & Cie

(LIMITEE)

ETABLIE EN L'ANNEE 1854. INCORPOREE EN L'ANNEE 18

HULL, P. Q.

Manufacturiers et Marchands en Gros de

BOIS DE CHARPENTE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Ouvrages de Maisons, Etc, Etc, Etc

Seaux, Baquets, Planches à laver, Boites et Caisses d'emballage,

ALLUMETTES "TELEGRAPHE" DE PREMIERE QUALITE

16—1—88—g

TAPISSERIE !

Tapisserie de manufacture Anglaise, Française, Japonaise, Belge, Américaine et Canadienne, à des prix variant depuis

4 Cts LA PIECE EN MONTANT

Je puis assurer que mon assortiment est dix fois plus complet en cette ligne que ceux d'Ottawa combinés.

Wm. HOWE

Edifice Howe, rue Rideau, et 395 rue Cumberland.

G. PHILBERT

IMPORTATEUR

— DE —

TAPISSERIES

AMERICAINES, ANGLAISES ET ECOSSAIS

Coin des rues Dalhousie et Saint-Patrice, Ottawa

PEINTURE, TAPISSERIES, PEINTURES PREPAREE HUILE, MASTIC, PINCEAUX, VITRES,

ARTICLES DE PEINTRE EN GENERAL

FERRONNERIES

L'une des plus anciennes maisons commerciales de la vallée de l'Ottawa et des mieux qualifiées sous le rapport des bas prix et de la qualité des articles offerts en vente.

McDougall & Cuzner

Enseigne de la grosse Tarrière.

— MAGASINS : —

Rue Sussex et rue Duke, Chaudiere

23 11 87-88

Aux Peintres et au Public en Général

Tapisseries, Peintures, Huiles, Etc

Je pose les grandes vitres de chassis (Plate Glass)

ESTIMATIONS FOURNIES SUR DEMANDE

JOHN SHEPHERD

227, Rue Rideau, Ottawa

— POUR LA —

Figure, les Mains, la Peau et le Teint en général

Crême de Miel et d'Amende de Hinds, Gelée de Concombres et de Roses et Molederma.

Un assortiment complet et nouveau des articles de toilette ci-dessus venant d'être reçu.

R. A. McCORMICK

CHIMISTE ET DROGUISTE

75 RUE SPARKS

Prescriptions pour medecins et familles préparées avec soin.

Communication téléphonique 1-2-88

Pritchard & Andrews

Si vous voulez faire Réparer vos Balances — OU — Inspecter vos Poids allez chez le sous-signé.

Etampes en Caoutchouc, Sceaux, Etampes pour dates et pour étiquettes.

Chèques et Billets en cuivre et en acier.

Presses à Sceaux et Mémorials.

Outillage pour Relieurs, Rouleaux, etc.

Etampes en Acier.

PRITCHARD & ANDREWS

GRAVEURS EN GENERAL

No 175 RUE SPARKS